

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 31 (1960)

**Heft:** 8

**Artikel:** La 4e journée des apprentis méritants du Jura 18 juin 1960, à Moutier

**Autor:** Jardin, R.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825293>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

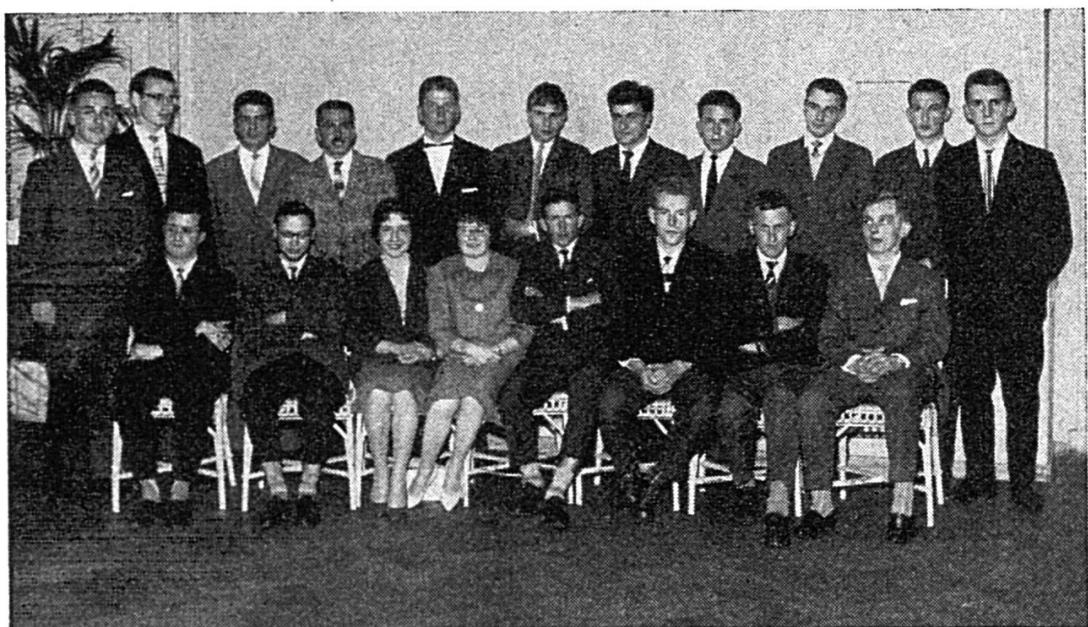
# La 4<sup>e</sup> journée des apprentis méritants du Jura

## 18 juin 1960, à Moutier

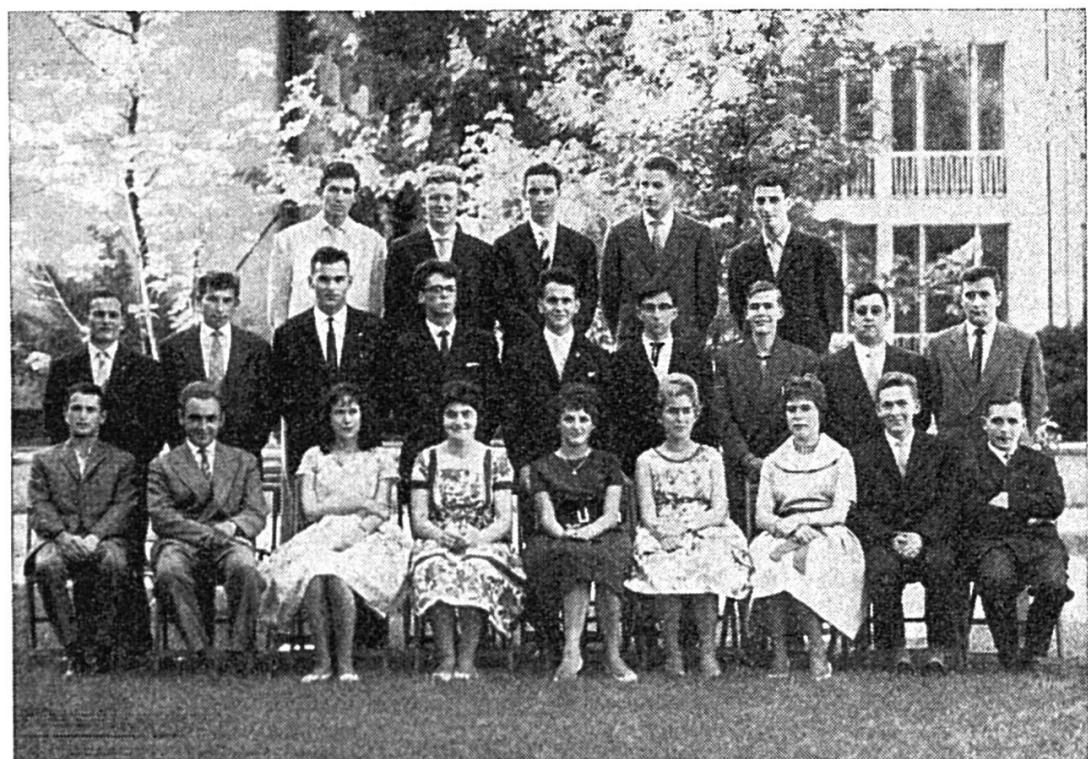
*Après Delémont, Saint-Imier et Porrentruy, la manifestation réservée aux apprentis méritants eut lieu à Moutier. Organisée par la commission de la formation professionnelle cette quatrième journée du mérite et de l'application réunit six jeunes filles et vingt jeunes gens dans la salle du Foyer, à Moutier. Le choix des lauréats s'est fait parmi les 600 apprenties et apprentis qui ont affronté les examens de fin d'apprentissage ; une centaine d'employés de commerce et d'administration et 500 apprentis de l'artisanat. Les résultats ayant été particulièrement bons, la commission s'est vue dans l'obligation de sélectionner vingt-six lauréats. Rappelons que, en 1957, il y en eut douze, en 1958 vingt et en 1959 vingt-deux. La manifestation de Moutier fut très réussie et laissera certainement un souvenir vivace à tous ces jeunes qui feront honneur au travail suisse. Voici la liste des vingt-six apprentis méritants de 1960 :*

1. Dénervaud Gabriel	employé de banque
Porrentruy	Banque Populaire Suisse, Porrentruy
2. Roth Silviane	employée de bureau
Moutier	M <sup>e</sup> M. Brahier, avocat et notaire, Moutier
3. L'Hoste Fernand	employé de bureau
Porrentruy	Maison Cyclo S. A., fabrique de cycles, Porrentruy
4. Roth Marlène	employée de bureau
Moutier	Usines Tornos, fabrique de machines, Moutier
5. Sterchi Marie	employée d'administration
Tavannes	M <sup>e</sup> Raoul Benoit, notaire, Tramelan
6. Châtelain Eliane	employée de bureau
Tavannes	Paul Aubry, ingénieur, Tavannes
7. Nicol André	menuisier
Porrentruy	Joseph Nicol, entreprise de menuiserie, Porrentruy
8. Willemin Roland	mécanicien sur autos
Delémont	Albert Willemin, Garage de la Gare, Delémont
9. Spraul Fabienne	coiffeuse
Bévilard	André Spraul, maître coiffeur, Bévilard

10. Borter Walter  
Wilderswil  
boucher  
Ernest Stalder, maître boucher, Vicques
11. Mosimann Ariste  
Moutier  
dessinateur en bâtiment  
J.-J. Wütrich, architecte, Delémont
12. Noirjean Claude  
Tavannes  
dessinateur en génie civil  
Paul Aubry, ingénieur, Tavannes
13. Bouduban Gilbert  
Delémont  
dessinateur sur machines  
Usine L. de Roll, Rondez, Delémont
14. Cattin Narcisse  
Montsevelier  
mécanicien-ajusteur  
Usine L. de Roll, Rondez, Delémont
15. Beuchat Francis  
Vicques  
monteur-électricien  
M. Hänni & Cie, installations électriques,  
Delémont
16. Geiser Francis  
Soncetboz  
mécanicien de précision  
Schaublin S. A., fabrique de machines,  
Bévilard
17. Rérat Martin  
Courtetdoux  
mécanicien de précision  
Prata S. A., fabrique de machines,  
Tavannes
18. Graf Georges-Heinrich  
Moutier  
mécanicien de précision  
J. Pétermann S. A., fabriques de machines  
Moutier
19. Fleury Henri  
Courcelon  
mécanicien-outilleur  
Schaublin S. A., fabrique de machines  
Bévilard
20. Mutti Marcel  
Perrefitte  
décolleteur  
R. Rougemont, décolletages, Moutier
21. Droux Gérard  
Delémont  
Electricien sur autos  
Etablissements Merçay, Delémont
22. Châtelain Gilbert  
Tramelan  
boulanger-pâtissier  
P. Donzé, boulangerie-confiserie,  
Tramelan
23. Gigon Josette  
Porrentruy  
coiffeuse  
Emile Maeder, maître coiffeur, Delémont
24. Kindler Hanspeter  
Schüpfen  
maréchal-forgeron  
Christian Kropf, maréchal-serrurier,  
Moutier
25. Cueni Kurt  
Laufon  
ébéniste  
Eugen Kern, Bau und Möbelschreinerei,  
Laufon
26. Stuber Paul  
Péry-Reuchenette  
remonteur complet  
Marcel Michelotti, horloger termineur,  
Reuchenette



Les apprentis méritants qui, en 1959, avaient été félicités par M. Reusser, à Porrentruy



... et ceux que, à Moutier, en 1960, M. Steiner félicita

Il y a donc 6 lauréats des écoles complémentaires commerciales et 20 lauréats des écoles complémentaires professionnelles.

Tous ces lauréats ont subi les examens en automne 1959 et au printemps 1960.

### La manifestation

Il était 15 h. 30 lorsque M. Michel Hänni, président de la Commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ, prit la parole pour saluer et remercier l'assistance d'avoir consacré ce magnifique samedi après-midi ensoleillé à nos apprentis. Il se plut à adresser la bienvenue à MM. Reusser, président d'honneur de l'ADIJ, Bindit, préfet, Graf, maire, Girardin, avocat des mineurs, Bolliger, adjoint de la formation professionnelle du canton de Berne et à M. René Steiner, le nouveau président central de l'ADIJ. De nombreux patrons et parents avaient tenu également à accompagner les lauréats.

### L'exposé de M. René Steiner, président central de l'ADIJ

Après avoir remercié l'ADIJ de sa précieuse collaboration morale et financière, M. Hänni donna la parole au premier orateur de la journée, M. René Steiner, directeur du Collège et président central de l'ADIJ.

« C'est la quatrième fois, souligna M. Steiner, que notre Commission pour la formation professionnelle organise une manifestation pour récompenser les meilleurs apprentis de l'artisanat et du commerce. La tradition est donc bien établie déjà et nous avons la satisfaction de constater qu'elle est accueillie avec sympathie par tous les intéressés, la Direction de l'économie publique du canton, l'Office cantonal de la formation professionnelle, les Commission d'apprentissage, les Ecoles complémentaires professionnelles, le patronat et les apprentis. Son but ne se limite évidemment pas à fêter les lauréats.

» Il s'agit d'autre chose encore. En créant ces journées des apprentis méritants, nous avons voulu donner un certain relief à la formation professionnelle par la pratique. Les jeunes employés des deux sexes, qui ont fait un apprentissage, sont en général plus près de la matière à travailler que ceux qui ont acquis une formation théorique dans des écoles spécialisées. Ils sont avant tout des praticiens, pour lesquels la première règle de conduite est le travail bien fait. Ils jouent dans une entreprise un rôle important et ils seront d'autant plus recherchés qu'ils seront de meilleurs praticiens. Cela ne signifie évidemment pas que leurs camarades, qui ont passé par des écoles spéciales seront moins bien appréciés, mais on attendra de ces derniers autre chose encore, que la formation théorique seule peut donner. Nous tenons à souligner ici combien nos entreprises industrielles et commerciales, nos artisans ont besoin de bons employés, possédant leur métier à fond, aimant leur travail pour lui-même, animés de la volonté de faire toujours mieux, et qui, par leurs compétences et leur caractère, deviendront un jour des patrons aussi, des chefs d'entreprise, au service de leur clientèle.

» Permettez-moi de m'adresser maintenant aux vingt-six jeunes gens et jeunes filles, choisis par la Commission pour la formation pro-

fessionnelle avec un très grand souci de justice et d'équité, et qui sont réunis ici pour recevoir nos félicitations et nos récompenses.

» Vous êtes tous, certainement, animés de la noble ambition de devenir un jour patrons vous-mêmes. C'est un objectif que vous pouvez maintenant légitimement vous fixer puisque vous êtes les meilleurs parmi les bons. Mais vous aurez à lutter et, pour vaincre les forces contraires ou adverses, vous aurez besoin d'autre chose encore que de connaissances. Vous devez avoir confiance en la vie et en vous-même.

» L'individu, quel qu'il soit, est engagé dans une lutte, dont il est finalement seul responsable. Personne ne peut se substituer à lui pour la mener et personne ne lui doit quelque chose si ce n'est le respect.

» Et la citadelle qui nous permet de lutter et de vaincre, de subir les bons et les mauvais coups du sort, cette citadelle nous la portons en nous. »

L'orateur laissa une profonde impression. Il sut conseiller les jeunes et les encourager à surmonter toutes les difficultés ou échecs. Avec l'aide de Dieu, on triomphe toujours.

### **L'allocution de M. Werner Steiner**

Le Chœur d'hommes de Moutier, dirigé par M. Mamie, interpréta ensuite deux chants puis l'on entendit le deuxième orateur, M. Werner Steiner, ingénieur aux Usines Louis de Roll à Choindez. En praticien compétent, M. Steiner parla de l'utilité du travail accompli avec conscience.

« J'ai, dit-il à ses jeunes auditeurs, la mission très agréable de l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne, section Birse, de vous adresser les félicitations pour votre examen de fin d'apprentissage, que vous avez si brillamment réussi.

» Somme toute, nous devrions tout d'abord féliciter vos parents, qui ont su vous inculquer l'honneur du travail, la persévérence et la conscience professionnelle. En outre, ce sont également eux qui vous ont donné l'intelligence nécessaire et qui ont certainement fait des efforts pour vous permettre d'accomplir l'apprentissage du métier que vous avez choisi.

» Ensuite, nous devons remercier également vos patrons qui ont su maintenir en vous la flamme du travail, vous faire connaître les différents stages d'une formation professionnelle. Sachez qu'eux aussi ont fait des efforts.

» Maintenant, vous-mêmes, vous avez gardé la persévérence et avez su, à bon escient, profiter pour vous instruire, de tout ce qui a été mis à votre disposition par les entreprises et par les écoles. Malheureusement, beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles ne sont pas présents, parce qu'ils n'ont pas pu ou parce qu'ils n'ont pas compris l'utilité que représente pour la jeunesse un apprentissage professionnel complet. Certains de ces jeunes gens ont dû, par suite de conditions financières spéciales de leur famille, aider leurs parents et, de ce fait, se sont passés de l'apprentissage. Mais beaucoup d'autres ont préféré démarrer dans la vie comme ouvriers non qualifiés, c'est-à-dire comme manœuvres... pour des raisons purement pécuniaires. Ils n'ont pas

voulu sacrifier ce temps si beau et si important, à l'acquisition des connaissances professionnelles indispensables pour faire son chemin dans la vie. Le patronat soutiendra toujours la jeunesse qui veut se développer et il estime que l'accomplissement d'un apprentissage est nécessaire.

» C'est, somme toute, maintenant que vous avez votre certificat en poche, que va commencer pour vous le grand apprentissage de la vie. Faites votre devoir, comme vos parents vous l'ont inculqué, avec loyauté vis-à-vis de vos patrons, de vos camarades de travail. Maintenez votre conscience professionnelle et dites-vous bien qu'un apprentissage n'est pas terminé avec votre diplôme, mais qu'il dure toute la vie.

» Un vœu que j'aimerais encore émettre, transmettez lorsque vous aurez créé vous-même votre foyer, ces principes à vos enfants, et surtout, encouragez-les à faire également un apprentissage professionnel. »

### **L'exposé de M. Camille Sandoz**

A nouveau le Chœur d'hommes de Moutier apporta une note divertissante en interprétant deux œuvres de notre folklore jurassien. Puis, ce fut le tour du troisième orateur de la journée, M. Camille Sandoz, directeur d'exploitation à la Fabrique Pétermann S. A., Moutier.

« Je voudrais, cet après-midi, dit-il notamment, vous faire partager les réflexions que m'a suggérées cette halte dans le dédale de mes préoccupations quotidiennes.

» Pensant aux véritables raisons qui font que nous sommes tous ensemble réunis dans cette salle, il m'a semblé trouver dans cette pensée de C.-F. Ramuz : « On aime bien son métier quand on le connaît bien », un ensemble d'idées susceptibles de vous aider à prendre conscience du vrai rôle que vous êtes appelés à jouer. Car, si je pense que les excellents résultats que vous avez obtenus lors de vos examens de diplômes sont la preuve que vous aimez votre profession, cela pourtant ne suffit pas. Il est nécessaire, à partir de cette première étape, de prévoir et d'accepter une nouvelle marche en avant. Il faut vous efforcer de faire de ce métier une vocation. C'est à ce prix seulement que votre destinée prendra toute son ampleur et, peut-être, toute sa raison matérielle.

» Une vocation est un miracle qu'il faut faire avec soi-même » a écrit Louis Jouvet. Et c'est de ce miracle que j'aimerais vous parler.

» Laissez de côté, un de ces prochains soirs, ces plaisirs ou ce que vous croyez être des plaisirs. Fermez cette radio. N'allez pas voir ce film idiot. Renvoyez cet importun. Refusez ce rendez-vous. Entrez dans votre chambre, fermez-là à clé et établissez votre plan. Faites le bilan de ce que vous avez réalisé. Réfléchissez sur votre situation actuelle et préparez ce plan d'avenir. Cela vous demandera un effort. S'il vous semble trop grand, alors retournez à vos illusions. Il restera assez de jours pour le regretter.

» Ce plan à long terme doit représenter votre stratégie. Il doit vous permettre de prévoir le maximum et d'éviter l'improvisation qui est dangereuse.

# La bière le champion des désaltérants



972

## LES FABRIQUES DE BALANCIERS RÉUNIES S.A.

à Bienne et leurs succursales dans le Jura bernois

- Saignelégier
- Saint-Imier
- Evilard
- Bienne

vous fournissent toute la gamme de balanciers

981

# **REIFLER & GUGGISBERG, ing. S. A.**

**Entreprise de construction**

**BIENNE**

Téléphone (032) 4 44 22



983

Ponts et chaussées  
Voies ferrées  
Revêtements de routes  
Bâtiments industriels

## **Membres de l'A. D. I. J.**

### **Jurassiens**

adhérez, vous et vos familles, à la **caisse-maladie** fondée par l'ADIJ

## **LA JURASSIENNE**

**Soins médicaux et pharmaceutiques**  
**Indemnités journalières de chômage**  
**Assurance tuberculose**  
**Assurance maternité**

Demandez renseignements, prospectus, tarifs, à l'Administration de

**LA JURASSIENNE, CORTÉBERT**, tél. (032) 9 70 73

987 (1)

» La tactique, elle, consistera à appliquer ou à modifier votre plan établi suivant les circonstances du moment. Il est alors nécessaire de s'habituer à des situations imprévisibles. C'est le domaine de l'action journalière.

» Pour tenir votre plan il vous faudra lutter contre bien des obstacles. L'ennemi que vous rencontrerez continuellement sur votre chemin c'est vous-même. Votre nature, votre caractère, plus que les facteurs extérieurs, vous empêcheront de réaliser ce que vous désirez pourtant profondément. Puis il y aura « les autres » qui seront toujours sur votre chemin. Ces hommes qui ont, comme vous, des aspirations, qui désirent également être considérés, avoir des honneurs, grandir individuellement et qui sont peut-être plus brillants, plus forts, plus intelligents. Il faudra pourtant vous rendre compte que c'est normal et qu'il faut compter avec ces adversaires. Il y aura tout simplement compétition. Il s'agira alors de vous montrer plus capables en travaillant plus et mieux. D'autres difficultés extérieures pourront surgir certes, mais les plus grandes, sachez-le bien, ne proviendront pas des choses mais des hommes.

» Dans votre plan il y aura beaucoup de travail. Mais n'oubliez pas que si cette tâche doit être exécutée avec soin et amour, elle doit être faite avec le meilleur rendement possible de façon à ne pas peiner inutilement, de façon qu'elle vous laisse le temps de vivre en dehors d'elle.

» Il faut toujours voir l'essentiel et dans l'essentiel aller au fond. Alors votre travail deviendra efficace et utile. Il est nécessaire de se limiter, de ne pas embrasser trop de choses à la fois, d'élaguer le superflu pour ne pas tomber dans l'amateurisme. Il y a toujours le problème N° 1 et il faut savoir le discerner. Il est nécessaire de rechercher la simplicité, la clarté et la précision. Ne pas oublier qu'un résultat à 50 % est plus un demi-échec qu'une demi-réussite car souvent il manque très peu de chose pour atteindre le 80 ou le 90 %. Ce qui sera de nouveau difficile c'est d'avoir assez de courage pour franchir les derniers 20 ou 10 %.

» Se contenter d'un résultat à 50 % c'est se condamner à rester médiocre. Plutôt donc faire peu mais faire bien.

» Le travail n'est pas tout. Des escales doivent être prévues dans votre plan afin que subsiste un équilibre qui vous permettra de durer car, s'il y a rupture de l'équilibre, il y a usure prématurée. La fatigue, le mécontentement de soi, la lassitude et peut-être l'amertume vous feront perdre de goût de vivre. Il ne s'agit pas de foncer tête baissée car vous risqueriez de vous assommer sans avoir rien réalisé... Il faut savoir s'arrêter de temps en temps et cueillir les fleurs au bord du chemin.

» Vous ne pourrez pas tout mesurer, tout prévoir. Vous sentirez peut-être quelquefois ce vide né du manque d'absolu, de certitudes. Certains jours vous douterez de vous, vous douterez du monde. Il faudra alors vous secouer, vous redresser, vous raidir et repartir en ayant foi en votre mission malgré tout. Aucun effort n'est vain même si vous n'en voyez pas le résultat immédiatement. Il est comme une pierre, il est un élément de la construction du monde, d'un monde meilleur. Et nous ne connaissons pas le plan de Dieu.

» L'essentiel est de vous embarquer courageusement en sachant qu'il y aura encore et toujours des tempêtes et, de temps à autre, des escales lumineuses qui payeront tout.

Vous devez vous efforcer d'agir le mieux possible en étant conscients qu'on peut être blessé ou qu'on peut mourir au combat. Il faudrait pouvoir dire comme Victor Hugo : « Ai-je encore quelque chose en mes yeux éblouis de la clarté de ma jeunesse », ou comme Pasteur à la fin de sa vie : « J'ai fait ce j'ai pu. »

L'exposé de M. Sandoz, excellent orateur, fit impression. Ses vibrantes paroles, comme celles que l'on avait entendues précédemment, furent saluées avec enthousiasme.

Avant de procéder à la distribution des prix et diplômes, le chœur d'hommes de Moutier, remarquablement dirigé par M. Mamie, démontra une fois encore ses talents.

### La remise des récompenses

Puis ce fut le moment tant attendu. M. Hänni, président de la commission, souligna la générosité de l'ADIJ et remercia cette dernière de sa précieuse collaboration et de l'intérêt qu'elle porte à la jeunesse jurassienne. M. Hänni rappela comment les lauréats furent sélectionnés et adressa d'encourageantes paroles à ces jeunes qui auront à surmonter les difficultés nombreuses de la vie. Il remit à chacun un diplôme attestant un apprentissage sérieux et des examens particulièrement bien réussis.

M. Roger Jardin, secrétaire de la commission répartit les cadeaux d'une valeur de 50 fr., choisis par les lauréats (9 choisirent des livres d'études, romans ou dictionnaires, 8 des montres, 9 des objets divers, tourne-disques, microphone, rasoirs électriques, sac de couchage, échapp'-mètre, couteau de boucher, boîte de compas, calibre).

M. Graf, maire, tint, au nom de la Municipalité de Moutier, à remettre à chaque apprenti méritant, le joli et intéressant ouvrage intitulé « Moutier ». Ce geste fut très apprécié.

Il appartenait au Chœur d'hommes de clore cette manifestation, officiellement du moins puisque chacun fut invité ensuite à une collation offerte par l'ADIJ à l'Hôtel Suisse.

Cette 4<sup>e</sup> journée des apprentis méritants du Jura a atteint son but : encourager nos jeunes filles et jeunes gens à se vouer entièrement à l'apprentissage du métier qui correspond à leurs aptitudes et à leurs goûts, sans cacher les difficultés à vaincre. L'ADIJ, une fois de plus, a récompensé l'effort accompli durant l'apprentissage et les études.

Que la manifestation de Moutier porte ses fruits et que la jeunesse jurassienne travaille dans l'honnêteté, soucieuse de bien faire pour le renom de notre patrie.

La 5<sup>e</sup> journée des apprentis méritants aura lieu en 1961 à Tavan-  
nes ou à Tramelan.

R. JARDIN.